



## UNIVERSITE VIRTUELLE DE CÔTE D'IVOIRE

MISE EN OEUVRE DE LA SCIENCE OUVERTE EN CÔTE D'IVOIRE

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET DE CREATION ET  
D'IMPLEMENTATION D'UN CONSORTIUM NATIONAL  
ORCID EN CÔTE D'IVOIRE ET DE RENFORCEMENT DE  
CAPACITES DES FORMATEURS

ABIDJAN LES 21, 24 ET 25 JUILLET 2023



*Photo de famille des participants à l'atelier autour du Directeur Général de l'UVCI, le 24 juillet 2023*

### RAPPORT DE L'ATELIER

UVCI  
Juillet 2023

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	3
I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET DE LANCEMENT DU PROJET ORCID .....	3
I.1. Mot de bienvenue.....	3
1.2. Présentation des termes de référence .....	4
I.3. Allocution de lancement du projet ORCID et d'ouverture de l'atelier de formation.....	5
II. FORMATION DE L'EQUIPE PROJET ET DES POINTS FOCaux INSTITUTIONNELS .....	5
2.1. Module1. Identifiants persistants, ORCID, enjeux, intérêt, politique et stratégies .....	6
2.2. Module 2. Consortium ORCID : définition, objectif, missions et fonctionnement .....	8
2.3. Module 3. Exercices pratiques de création de ORCID et d'enrichissement de l'interface par des références de publications et autres données de recherche. ....	8
III. ECHANGES ET TRAVAUX EN COMMISSIONS.....	9
3.1. Point des échanges avec les participants .....	9
3.2. Travaux en commissions .....	10
IV. CEREMONIE DE CLOTURE .....	14
Recommandations .....	14
Mot de clôture du Directeur Général de l'UVCI .....	15
ANNEXES .....	16
A. Résultats de l'évaluation de l'atelier.....	16
B. Formulaire de l'Enquête Nationale sur l'identifiant ORCID en Côte d'Ivoire .....	18
C. Quelques images .....	1

## INTRODUCTION

L'atelier de lancement du projet de création et d'implémentation d'un consortium national ORCID en Côte d'Ivoire et de renforcement de capacités des formateurs s'est tenu les 21, 24 et 25 Juillet 2023, au siège de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI). Cet atelier a été organisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) à travers l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI), la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI), le Réseau Ivoirien de Télécommunication pour l'Enseignement et la Recherche (RITER) et le Centre National de Calcul (CNC) et en collaboration avec la Délégation Permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO à Paris, la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO, le Fonds National pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI).

Placé sous le Parrainage de Prof. Nobah Céline Sidonie Koco Epse Kacou-Wodjé, Présidente de l'Association des Femmes Chercheuses de Côte d'Ivoire (AFEMC-CI), cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la science ouverte en Côte d'Ivoire, notamment le volet portant sur la sensibilisation et le renforcement de capacités des acteurs. En effet, le respect des valeurs fondamentales telles que la qualité, l'intégrité, la transparence, l'équité, la justice, etc., exigent l'utilisation des identifiants tels que les ORCID pour améliorer la visibilité des chercheurs et leurs travaux et les DOI pour la visibilité des institutions, des communautés scientifiques et des travaux de recherche.

L'atelier a réuni plus de 40 participants en provenance de 11 institutions : UNA, UFHB, UVCI, UPGC, USP, UJLoG, ENS, la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO, la Direction de la Valorisation et de l'innovation, le Programme de Compétence en Sciences Appliquées, Ingénierie et Technologie (PASET) et l'AFEMC-CI. La liste des participants est jointe en annexe.

L'atelier s'est déroulé en deux (02) sessions. La première session était dédiée à la formation de l'équipe-projet le 21 juillet 2023. La seconde session dédiée à la formation des points focaux, s'est déroulée les 24 et 25 juillet 2023.

Le présent rapport s'articule autour de quatre points principaux à savoir :

- la cérémonie d'ouverture et le lancement du projet ORCID ;
- la formation de l'équipe-projet et des points focaux institutionnels ;
- les échanges et les travaux en commissions ;
- la cérémonie de clôture.

### I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET DE LANCEMENT DU PROJET ORCID

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois (03) allocutions : i) le mot de bienvenue du Directeur Général de l'UVCI et ii) la présentation des termes de référence, iii) le discours d'ouverture de la Représentante de la Présidente de l'AFEMC-CI, Marraine de la cérémonie.

#### I.1. Mot de bienvenue

Dans le mot de bienvenue du Directeur Général de l'UVCI, le Prof. KONE Tiémoman qui a affirmé que « **Nous allons y arriver** », nous relevons l'expression d'une note d'espoir pour le chemin à parcourir.

Ce chemin présente des obstacles et des défis à relever dans le contexte de la mise en œuvre de la Science Ouverte dont les initiatives ont commencé depuis la création de la Bibliothèque Virtuelle en 2016 et se poursuivent par d'autres actions clés dont le symposium National sur la Science Ouverte organisé le 25 Avril 2022.

Selon le Directeur Général, cet atelier est d'une importance capitale pour la visibilité de la recherche et des chercheurs de Côte d'Ivoire. Il s'agit à travers le projet ORCID pour la création et l'implémentation d'un Consortium de relever le défi lancé aux enseignants-chercheurs de rendre la recherche ludique et utile en réponse aux maux des populations.



*Image1. Prof. KONE Tiémoman  
DG, UVCI, le 24 Juillet 2023*

Il a terminé ses propos en souhaitant la bienvenue aux participants, dans l'espoir de voir les objectifs dudit atelier atteints pour plus d'impact de la recherche au niveau international, pour le développement de la coopération et la mobilisation de financements pour la recherche.

Après avoir notifié que la Côte d'Ivoire est parmi les meilleurs pays au niveau des concours du CAMES, le DG a souligné l'absence des institutions universitaires au niveau du classement. Malgré les efforts d'investissement des chercheurs qui produisent d'excellents résultats, le DG note une faible visibilité des travaux de recherche. Le DG, tout en n'occultant pas la question de la protection des données ou de la propriété intellectuelle, a ajouté que les ORCID sont des identifiants numériques attribués aux chercheurs. Ils facilitent plus leur visibilité dans le contexte de la science ouverte. Il a particulièrement fait un point d'honneur à la Marraine, choisie à dessein pour impliquer les femmes chercheuses dans le projet ORCID.

## 1.2. Présentation des termes de référence



*Image 2 : Dr COULIBALY Cécile SDSC à  
l'UVCI. 21 Juillet 2023*

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, Dr COULIBALY Cécile a remercié les différentes institutions, les partenaires, les autorités qui ont mandaté leurs collaborateurs. Elle a rappelé quelques points des recommandations du Symposium National qui a eu lieu en avril 2022. Elle a également rappelé que la Science Ouverte qui a été le sujet dudit symposium relève d'une recommandation adoptée par l'UNESCO et les Etats membres en Novembre 2021. Par ailleurs, elle a indiqué que la Côte d'Ivoire, par certaines actions dont la Bibliothèque Virtuelle, le symposium national, etc., a anticipé la mise en œuvre de ladite recommandation depuis 2016.

Dr COULIBALY a également précisé qu'au cours de l'Open Access Week Côte d'Ivoire de 2020, un webinaire avait été organisé, animé par un expert de ORCID.

L'ORCID fait partie intégrante des pratiques innovantes de la recherche. Il s'agit d'un identifiant persistant de plus en plus exigé par les éditeurs, les partenaires de la recherche.

Partant du constat que de nombreux chercheurs disposent d'un identifiant ORCID sans réellement comprendre l'intérêt et l'utilité, Dr COULIBALY a précisé que cet atelier permettra d'en savoir plus sur les identifiants ORCID et de créer une communauté de pratiques ou un consortium national favorisant l'engagement des institutions partenaires.

Elle a ajouté qu'il s'agit d'un projet qui bénéficie d'un appui technique et d'un fonds du Global Participation Fund (GPF), attribué à cinq institutions bénéficiaires dont l'UVCI, pour vulgariser les pratiques ORCID dans les pays de ses bénéficiaires.

Par ailleurs, elle a précisé que l'atelier des 21, 24 et 25 juillet 2023, vise à lancer le projet et renforcer les capacités de l'équipe-projet et des points focaux et de définir une feuille de route. Pour atteindre les objectifs de l'atelier, les activités sont articulées autour de parties théorique et pratique suivies de travaux en commissions qui faciliteront l'élaboration de la feuille de route.

### **I.3. Allocution de lancement du projet ORCID et d'ouverture de l'atelier de formation**

Représentant la Présidente de l'AFEMC-CI, la Marraine de la cérémonie, empêchée, Prof OUATTARA épse SORO Fatou Schérazade a d'emblée remercié le Prof. KONE Tiémoman, DG de l'UVCI pour le choix de la Présidente de l'AFEM-CI car les missions de l'AFEM-CI visent à valoriser la femme chercheuse, la rendre plus visible par ses activités et ses résultats de recherche.

Elle a relevé ensuite l'intérêt des identifiants ORCID en soulignant l'inadéquation entre les résultats du CAMES qui positionnent toujours la Côte d'Ivoire aux premiers rangs et les difficultés remarquables, au niveau de la visibilité des institutions, par leur absence dans le classement des universités. Les identifiants ORCID contribueront à réduire cet écart en matière de valorisation et de visibilité des chercheurs et des institutions universitaires, des grandes écoles publiques ivoiriennes.

Ensuite, Prof. SORO a remercié le DG de l'UVCI pour la sélection de son institution comme bénéficiaire du Global Participation Fund (GPF) de ORCID pour conduire le projet de création et d'implémentation d'un consortium ORCID en Côte d'Ivoire. Tout en soulignant l'importance du projet en cours d'élaboration pour l'attribution des DOI, elle a poursuivi en félicitant l'UVCI pour les actions sur la Science Ouverte, ainsi que pour les différents appuis à l'AFEM-CI et son accompagnement dans toutes les activités de l'association. Au nom de la Présidente de l'AFEM-CI, Prof OUATTARA épse SORO a lancé le projet de création et d'implémentation d'un consortium national ORCID et déclaré ouvert, l'atelier de renforcement de capacités des acteurs.



*Image 7 : Prof. OUATTARA-SORO Fatou., Représentant la Marraine, le 24 Juillet 2023*

## **II. FORMATION DE L'EQUIPE PROJET ET DES POINTS FOCaux INSTITUTIONNELS**

La formation de l'équipe-projet et des points focaux a été animée par Dr OUATTARA épse COULIBALY Cécile, point focal du projet ORCID et Sous-Directrice en charge des Commissions Scientifiques de l'UVCI. Elle s'est déroulée les 21, 24 et 25 Juillet 2023 en présentiel, au siège de l'UVCI.

La formation s'est articulée autour de deux (02) parties subdivisées en quatre (04) modules.

La première partie, combinant la théorie et la pratique était basée sur les modules suivants :

- Module 1. Identifiants persistants, ORCID, enjeux, intérêt, politique et stratégies ;
- Module 2. Consortium ORCID : définition, objectif, missions et fonctionnement ;
- Module 3. Exercices pratiques de création de ORCID et d'enrichissement de l'interface par des références de publications et autres données de recherche.

La seconde partie était axée sur les activités de réflexion pour la création et l'implémentation du Consortium ORCID en Côte d'Ivoire.

### **2.1. Module1. Identifiants persistants, ORCID, enjeux, intérêt, politique et stratégies**

Le concept ORCID est d'une part un sigle en anglais : Open Researcher and Contributor ID. C'est un identifiant persistant attribué à chaque chercheur qui facilite l'accès aux publications et aux données de recherche, améliore la découvrabilité du contenu scientifique notamment africain. Il contribue notamment à relever certains défis tels que la visibilité, l'accessibilité, la traçabilité, l'évaluation de la recherche.

D'autre part, ORCID est une organisation internationale, interdisciplinaire, ouverte à but non lucratif créée en 2010, soutenue par une communauté mondiale de plus de 1000 membres, des institutions y compris des organismes de recherche, des sociétés savantes des éditeurs Elsevier, Springer, Wiley et Nature Publishing Group), des bailleurs de fonds, des associations professionnelles et d'autres parties prenantes de l'écosystème de la recherche. Elle attribue depuis 2012 des identifiants ORCID.

Chaque identifiant est unique et relié à un compte ORCID. C'est un URI (Uniform Resource Identifier) https complet porteur de l'icône iD et composé de 16 chiffres : <https://orcid.org/0000-0002-1825-0097> . Ce code permet d'identifier les chercheurs et auteurs de contributions académiques et scientifiques.

La vision de ORCID est de voir un monde où tous ceux qui participent à la recherche, à l'érudition et à l'innovation sont identifiés de manière unique et liés à leurs contributions à travers les disciplines, et le temps et au-delà des frontières.

La mission d'ORCID est de permettre des connexions transparentes et fiables entre les chercheurs, leurs contributions et leurs affiliations en fournissant un identifiant unique et persistant que les individus peuvent utiliser lorsqu'ils s'engagent dans des activités de recherche, d'érudition et d'innovation.

En terme de service, ORCID fournit trois services principaux :

- L'attribution d'un identifiant unique et persistant gratuit pour les chercheurs ;
- L'enregistrement ORCID d'un profil numérique connecté à l'ID ORCID, qui peut inclure l'emploi, l'éducation, le financement, l'examen par les pairs, les résultats de la recherche et d'autres métadonnées ;

- Un ensemble d'interfaces de programmation d'applications (API), ainsi que les services et le support des communautés de pratiques permettant l'interopérabilité entre un enregistrement ORCID et les organisations membres.

Partant des services, la formatrice a énuméré certains avantages liés à l'utilisation des identifiants ORCID pour les chercheurs à savoir :

- la correction des problèmes de noms, les homonymies, les variations des noms des auteurs et des contributeurs ;
- le fait de relier le chercheur de manière simple et fiable aux autres collaborateurs, co-auteurs, aux différentes affiliations tout au long de leur carrière ;
- le remplissage automatique de certains formulaires, la récupération et l'enrichissement automatique de données administratives et/ou bibliographiques ;
- l'amélioration de la visibilité des travaux de recherche et le respect des principes "FAIR" qui visent à les rendre facilement trouvables, accessibles, interopérables, et réutilisables de manière durable.

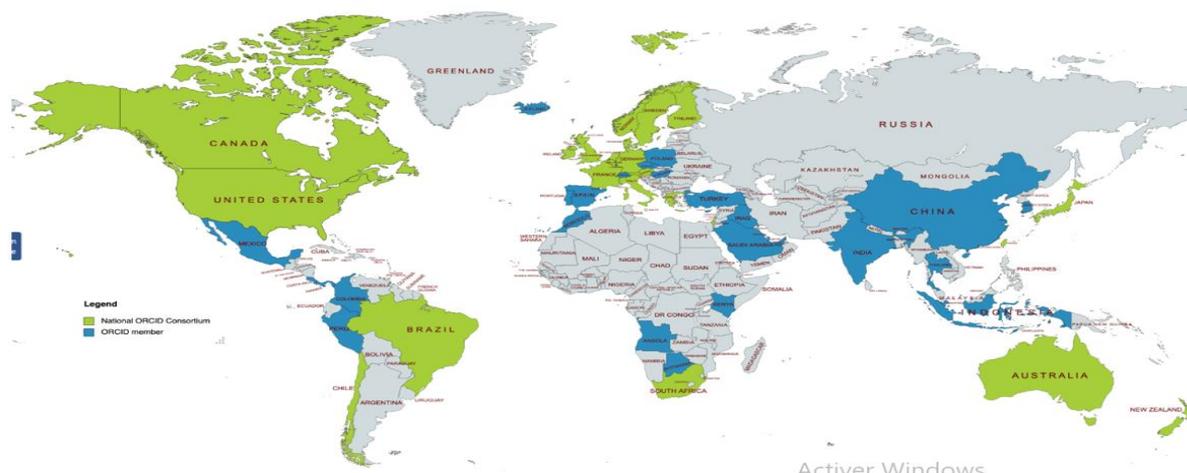
Par ailleurs, l'organisation ORCID a été construite pour gagner la confiance des communautés sur des bases juridiques et sociales. L'identifiant ORCID vise également à équilibrer le contrôle des chercheurs et la qualité des données. Le chercheur peut posséder ses propres dossiers, décider de qui accède à ses informations et peut modifier les préférences d'accès à tout moment.

Avec l'identifiant ORCID unique et permanent, il est plus facile de connecter les chercheurs, leurs affiliations et leurs résultats de recherche tout au long de leur carrière.

Vu l'importance des identifiants ORCID, la formatrice a présenté le Global Participation Programme (Programme Mondial de participation) de ORCID. Ce programme, l'un des quatre piliers du plan stratégique de ORCID à l'horizon 2025, vise à accroître la participation mondiale.

La cartographie présentée a permis de relever une faible présence des institutions membres de ORCID en Afrique et une absence totale des pays francophones africains. Elle a également permis de cerner les enjeux pour la mise en place de communautés de pratiques. Ce qui a suscité la création du Programme de participation mondiale (GPP) d'ORCID avec une approche à deux volets : le programme d'équité et le fonds. Le programme d'équité encourage l'adhésion des pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires en proposant respectivement 80% et 50% de frais de réduction pour les organisations. Quant au Global Participation Fund, il propose un appui pour le développement de communautés de pratiques et un appui technique. La Côte d'Ivoire bénéficie de la subvention d'appui au développement d'une communauté de pratiques.

## Carte mondiale des adhésions et des consortiums



*Cette image extraite du support de cours traduit l'état actuel des membres de ORCID au niveau mondial.*

### 2.2. Module 2. Consortium ORCID : définition, objectif, missions et fonctionnement

Après avoir défini un consortium comme un ensemble d'institutions ou d'organisations qui visent des objectifs communs, l'accent a été mis sur le fait de travailler à construire, dans un esprit d'ouverture, une communauté de pratiques, de collaboration et de mutualisation dans le cadre du projet ORCID.

Il s'agit de constituer une communauté de pratiques au niveau national pour partager les connaissances et regrouper les ressources de manière rentable en vue d'aider à accélérer l'intégration de ORCID dans les systèmes organisationnels. Il s'agit également de promouvoir l'adoption de l'identifiant ORCID par les chercheurs, afin de consolider leur identité numérique et la visibilité de leurs travaux.

La formatrice a ensuite énuméré les avantages pour les institutions membres regroupées en Consortium, au niveau administratif et scientifique, notamment en termes d'amélioration de la circulation des informations de recherche, pour un meilleur suivi de la carrière des chercheurs, une meilleure visibilité des résultats de recherche, la crédibilité auprès des bailleurs de fonds pour la recherche, etc.

Les échanges avec les participants ont permis de comprendre le processus de construction d'un consortium, les engagements respectifs des membres institutionnels, l'organisation et le fonctionnement d'un consortium ORCID au plan National.

### 2.3. Module 3. Exercices pratiques de création de ORCID et d'enrichissement de l'interface par des références de publications et autres données de recherche.

Le module 3 a consisté en des activités pratiques de création ou d'enrichissement des interfaces de comptes ORCID existants pour les participants qui sont membres de l'équipe projet ou les points focaux institutionnels pour le déploiement du projet ORCID dans les institutions bénéficiaires.

### III. ECHANGES ET TRAVAUX EN COMMISSIONS

La seconde partie de l'atelier était axée sur le module 4 intitulé « Projet de création d'un Consortium National ORCID en Côte d'Ivoire ». Il a consisté en des échanges et à la réalisation de travaux en commissions.

#### 3.1. Point des échanges avec les participants

ORCID propose un guide de mise en place d'un consortium qui s'articule autour de plusieurs rubriques de questions. Les échanges avec les participants ont porté sur les points suivants :

N°	QUESTIONS	REPNSES ET SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS
1	<b>Avez-vous des objectifs nationaux de recherche ouverte ?</b>	Les participants ont suggéré l'exploitation et l'analyse des documents de politiques et stratégies nationales de la recherche pour répondre à la question sur la recherche ouverte.
2	<b>Cherchez-vous à améliorer le partage des informations de recherche ?</b>	Une stratégie nationale de partage des informations de la recherche existe renforcée par des initiatives dont la Bibliothèque Virtuelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire, coordonnée par l'UVCI ; le projet de la fédération d'identité en collaboration avec le RITER, le CNC et le WACREN, etc.  Les institutions doivent renforcer leurs stratégies pour améliorer la collaboration entre les différentes communautés de recherche.  Les institutions doivent également renforcer le rôle et les missions des bibliothèques et faciliter leur collaboration avec les communautés de chercheurs pour renforcer le partage des connaissances et des données de recherche
3	<b>Élaborez-vous une stratégie à mettre en œuvre qui respecte les <a href="#">Principes FAIR</a> (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) ?</b>	Les Principes FAIR sont en cours de mise en œuvre au niveau de la Bibliothèque Virtuelle. Cependant, leur implémentation dans tous les projets de création de bases de données, de revues scientifiques, etc., a été vivement souhaitée par les participants pour faciliter la découvrabilité, l'accessibilité, l'interopérabilité, la réutilisation des données de la recherche.
4	<b>Quelles organisations font partie de ces objectifs ? Comment inscrire ORCID dans ces objectifs ?</b>	Les participants pensent qu'aux 11 institutions du projet, il faut élargir la liste des bénéficiaires à l'ensemble des institutions académiques et de recherche publiques en Côte d'Ivoire pour répandre les pratiques ORCID le plus largement possible au plan national.
5	<b>Quels systèmes ou processus sont</b>	Les systèmes ciblés pour intégrer ORCID dans les pratiques scientifiques sont essentiellement basés sur l'ensemble des institutions académiques et

	<b>ciblés pour intégrer ORCID ?</b>	de recherche publiques ivoiriennes, les acteurs, les décideurs et les parties prenantes.
6	<b>Quelles questions avez-vous sur la façon dont ORCID fonctionne ?</b>	A la préoccupation sur la manière dont ORCID fonctionne, les participants ont posé la question de la sécurité des données partagées et de la propriété intellectuelle. En prélude à des réponses à donner par l'équipe de ORCID, la formatrice a précisé que des mesures de protection de données sensibles et autres données sous embargo sont à respecter dans le cadre de la diffusion des connaissances. Certaines connaissances peuvent faire l'objet de création de brevets avec des mesures d'exploitation bien définies.  Les participants ont suggéré un renforcement de capacités des acteurs en matière de droit d'auteurs et de propriété intellectuelle.
7	<b>Quelle(s) organisation(s) sont bien placées pour servir d'organisation chef de file ?</b>	L'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, initiateur du projet ORCID a été désignée par l'ensemble des participants comme l'institution pouvant servir de Chef de file pour le Consortium ORCID.

Des échanges, nous relevons également une insistance des participants sur la question de la collaboration entre les chercheurs, reconnue très faible au niveau du CAMES.

Par ailleurs, les participants ont insisté sur la question du financement de la recherche qui constitue une raison fondamentale et un obstacle majeur au niveau du partage des connaissances.

Au regard des nouvelles compétences nécessaires au niveau de la recherche ouverte, les participants ont abordé la question de la formation à la recherche documentaire et suggéré qu'elle soit institutionnalisée et assurée par les bibliothécaires et documentalistes ou en collaboration avec eux pour améliorer la qualité des travaux de recherche, l'utilisation des normes bibliographiques et le partage des connaissances de manière efficiente. Les bases de données des Bibliothèques doivent respecter les principes FAIR.

En complément, les participants ont suggéré l'harmonisation des protocoles de dépôt des versions numériques finales des travaux de recherche ou des manuscrits dans les bibliothèques des différentes institutions universitaires et de recherche.

Dans le contexte de la recherche ouverte, les participants plaident pour la mise à disposition d'un portail documentaire pour les besoins de la recherche dans chaque institution.

En conclusion, le projet ORCID offre une opportunité de sensibilisation et de renforcement de la collaboration entre les acteurs de la recherche pour améliorer la visibilité, l'accessibilité des travaux de recherche et leur réutilisation.

### 3.2. Travaux en commissions

Pour atteindre les objectifs de l'atelier, les participants ont été répartis en quatre (04) commissions :

- Commission 1 : Sensibilisation et plaidoyer, stratégies, politiques
- Commission 2 : Renforcement de capacités
- Commission 3 : Organisation & mobilisation des ressources

- Commission 4 : Elaboration de la feuille de route pour la création et l'implémentation du Consortium National ORCID en Côte d'Ivoire

### 3.2.1. Résultats des travaux de la commission 1

La commission 1 en charge de la question des actions de sensibilisation, le plaidoyer, les stratégies, les politiques avait pour missions de :

- Définir par où commencer ?
- Identifier les personnes ressources et les groupes pour la sensibilisation et le plaidoyer
- Quelles stratégies et politiques au niveau institutionnel et national pour la mise en place du Consortium ORCID Côte d'Ivoire ?
- Identifier les actions à mener avec un chronogramme à l'appui.

**La commission 1 a proposé les actions de sensibilisation et de plaidoyer transcrites dans le tableau suivant :**

Action à mener	Population cible	Date	Résultats attendus
Identification des parties prenantes	Écosystème de la recherche	Deux premières semaines d'octobre 2023	80 % de l'écosystème est identifié
Identification des points focaux	Les chercheurs et bibliothécaires	Troisième semaine d'octobre 2023	Deux points focaux dans chaque institution ou université
Formation des points focaux	Points focaux des universités qui n'ont pas été formés (U-Bondoukou / U-Man / INSAAC / INPHB)	Dernière semaine du mois d'octobre 2023	100 % des points focaux sont formés
Atelier d'information et de formation dans chaque institution ou université	Enseignants-chercheurs, chercheurs, bibliothécaires, documentalistes	Mois de novembre 2023	80 % des Enseignants-chercheurs, chercheurs, bibliothécaires, documentalistes sont formés
Dénombrement des identifiants ORCID par institution ou université	Enseignants-chercheurs, chercheurs, bibliothécaires, documentalistes	Fin décembre 2023	80 % ont un identifiant
Mention d'un identifiant ORCID dans tout dossier à déposer dans les institutions ou universités	Enseignants-chercheurs, chercheurs, bibliothécaires, documentalistes	Chaque année	100 % d'adhésion
Organisation d'une journée ORCID	Enseignants-chercheurs, chercheurs, bibliothécaires, documentalistes, décideurs	Février 2024	100 % des décideurs et acteurs sont consentants pour la mise en place du consortium national
Création du consortium	Coordination nationale projet ORCID	Mars 2024	Un consortium national ORCID existe

### 3.2.2. Résultats des travaux de la commission 2

La commission 2 portant sur le renforcement de capacités avait pour mission de

- Proposer un formulaire d'enquête d'évaluation du niveau de connaissance et d'utilisation des identifiants ORCID dans toutes les Universités et Grandes Ecoles Publiques Ivoiriennes ;
- Identifier les besoins en formation ;
- Planifier les cohortes pour le renforcement de capacités (mise en place d'un chronogramme)
- Evaluer les activités de renforcement de capacités.

Au terme des travaux de leur commission, les membres ont élaboré un formulaire d'enquête nationale en ligne pour l'évaluation du niveau de connaissance et d'utilisation des identifiants ORCID dans toutes les universités et grandes écoles publiques ivoiriennes. (Annexe B)

Ils ont ensuite identifié les acteurs qui ont besoin de renforcement de capacités : les enseignants-chercheurs, les bibliothécaires, les services de communication et informatique, les doctorants, la gouvernance.

Les besoins en renforcement de capacités exprimés par la commission sont les suivants :

- la prise en main de l'outil informatique ;
- l'assistance pour la création de l'ID ORCID ;
- la veille informationnelle.

Au niveau de la planification des cohortes pour le renforcement de capacités, la commission a proposé que :

- Le déroulement des formations se fasse en ligne et/ou en présentiel selon les réalités de chaque institution et des ressources humaines et matérielles disponibles.
- La composition des cohortes se fasse par structure et touche les cibles identifiées plus haut.
- Les formations des cohortes tiennent compte des effectifs et des sollicitations.

Au niveau de l'évaluation des activités de renforcement de capacités, la commission 2 a proposé de :

- Mettre à disposition des participants aux formations futures le formulaire d'évaluation en ligne ;
- Identifier le nombre de personnes ayant un compte ORCID ;
- Analyser l'utilisation des comptes ORCID.

### 3.2.3. Résultats des travaux de la commission 3.

La commission 3 portant sur **l'organisation** et la mobilisation des ressources avait pour mission de :

- Définir quelle organisation mettre en place pour créer le Consortium National ORCID ?
- Quel statut donner au Consortium National ORCID ?

- Comment mettre en place une stratégie efficace de recrutement des membres institutionnels ?
- Comment payer l'adhésion du Consortium national à ORCID ? Définir les périodes (dates limites au niveau national et international ?

Au terme de ses travaux la commission 3 a fait les propositions suivantes en lien avec :

#### **L'organisation du Consortium :**

- la dénomination : « CONSORTIUM ORCID CÔTE D'IVOIRE »
- l'implication dans le projet des éditeurs et les directeurs de revues scientifiques en plus des centres et institutions de recherche de toutes les universités, centres de recherche et grandes écoles publiques ;
- l'organisation d'activités de plaidoyer à l'endroit des présidents d'institutions à travers des ateliers et des colloques ;
- les points focaux du projet ORCID dans chaque institution peuvent être le responsable du service de la documentation et le responsable du service de la recherche.

#### **Le statut à donner au consortium :**

- un fonctionnement sous forme de réseau ;
- une convention entre les institutions pour préciser l'objet et le fonctionnement.

#### **Le recrutement des membres institutionnels**

- L'organisation de rencontres avec les décideurs (plaidoyer auprès des autorités universitaires) ;
- La sensibilisation des enseignants-chercheurs, des doctorants, des informaticiens ;
- L'implication des points focaux de chaque institution dans l'organisation des activités.

#### **Au niveau de la mobilisation des ressources pour l'adhésion et le financement des activités du Consortium ORCID, la commission 3 a proposé de :**

- Mettre les institutions à contribution, ;
- Impliquer le patronat (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) ;
- Définir la participation de chaque institution sur la base du montant d'adhésion défini par ORCID selon le nombre d'adhérents : 1 000 000 FCFA par institution et par an.

Ces ressources mobilisées permettraient par ailleurs d'inclure l'abonnement à DataCite pour l'attribution de DOI aux productions scientifiques locales.

#### **3.2.4. Commission 4 : Elaboration de la feuille de route pour la création et l'implémentation du Consortium National ORCID**

La commission 4 avait pour mission de :

- Collecter les données nécessaires ;
- Elaborer la feuille de route ;
- Faire le rapport de l'atelier ;

- Présenter les recommandations.

Cette dernière commission continue de travailler sur la feuille de route à élaborer sur la base des propositions faites par les trois premières commissions.

#### **IV. CEREMONIE DE CLOTURE**

La cérémonie de clôture de l'atelier de lancement du projet ORCID pour la création d'un Consortium National ORCID et de renforcement de capacités des formateurs consisté à :

- Présenter les recommandations formulées lors des travaux ;
- Prononcer le mot de clôture par le DG de l'UVCI

##### **Recommandations**

Au terme de l'atelier, les participants recommandent ce qui suit :

##### ***A l'endroit de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire :***

- ✓ D'être le chef de file pour la création et l'implémentation du Consortium ORCID-Côte d'Ivoire et de poursuivre la collaboration avec ORCID.

##### ***A l'endroit des autorités universitaires de :***

- ✓ Améliorer la connexion à internet dans les services spécifiques pour faciliter les formations ;
- ✓ Organiser une activité de sensibilisation sur la culture du partage ;
- ✓ Associer un numéro ORCID pour l'établissement ou le dépôt de tout dossier académique et de recherche ;
- ✓ Faciliter la restitution de la formation et le déploiement du projet dans chaque institution ;
- ✓ Adhérer au Consortium ORCID-Côte d'Ivoire au niveau de chaque institution ;

##### ***A l'endroit des points focaux de :***

- ✓ Faire l'état des lieux des infrastructures existantes ;
- ✓ Faire des propositions sur l'organisation des cohortes dans chaque institution membre du projet ;
- ✓ Renforcer la collaboration entre tous les acteurs de la recherche.

##### ***A l'endroit de l'équipe projet de :***

- ✓ Renforcer les capacités des points focaux pour la réplication des formations ;
- ✓ Intéresser les autorités universitaires au projet (faire des plaidoyers) ;
- ✓ Sensibiliser les enseignants-chercheurs ;
- ✓ Intégrer le projet ORCID dans les politiques institutionnelles.

### **Mot de clôture du Directeur Général de l'UVCI**

Dans son discours de clôture, Prof KONE Tiémoman, DG de l'UVCI a remercié tous les participants à l'atelier, en ses qualités de Leader notamment, dans la promotion du numérique éducatif, dans la mise en œuvre de la science ouverte en Côte d'Ivoire, porteur du Projet ORCID et leader de la première institution francophone africaine bénéficiaire du Global Participation Fund (GPF).

Le DG a réaffirmé le soutien de l'UVCI aux autres institutions académiques et de recherche pour développer les pratiques numériques tant au niveau académique qu'au niveau de la recherche. De manière concrète, il s'est engagé à prendre en charge les frais d'adhésion de ORCID et de DataCite pour les deux prochaines années.

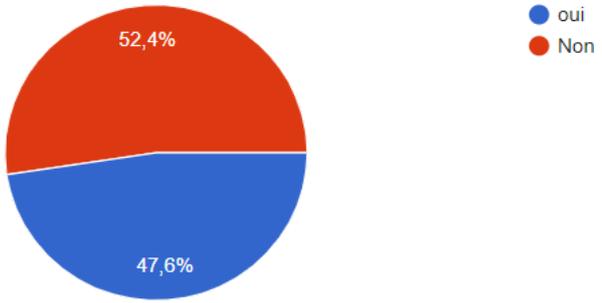
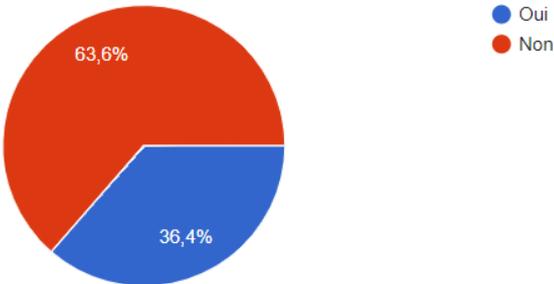
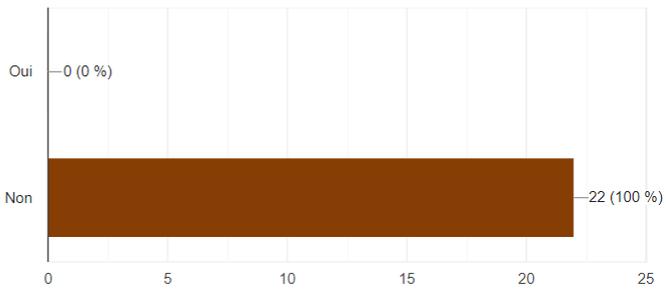
Par ailleurs, l'UVCI apportera un appui technique et un accompagnement pour la suite des activités du projet durant toute la période de mise en œuvre. Tout en souhaitant une bonne suite au projet ORCID, le DG a déclaré clos, l'atelier de lancement du Projet pour la création et l'implémentation d'un Consortium National ORCID et de renforcement de capacités des formateurs.

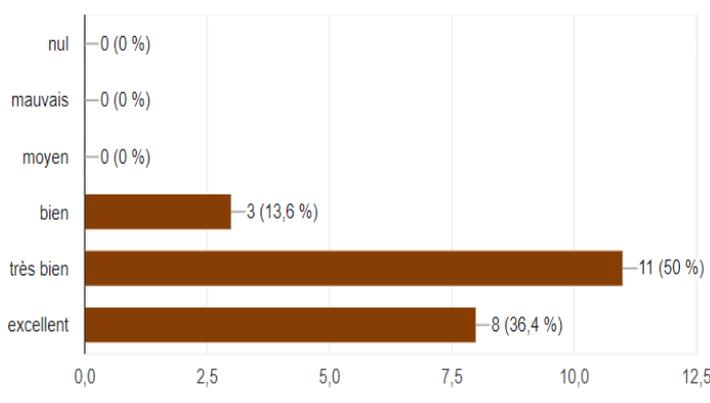
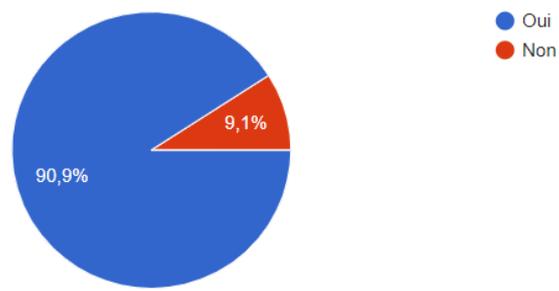
## ANNEXES

### A. Résultats de l'évaluation de l'atelier

Le formulaire d'évaluation de l'atelier de formation des points focaux et des membres de l'Equipe-Projet a été envoyé aux 40 participants. Nous avons enregistré 22 personnes qui ont répondu à l'enquête.

Les réponses aux questions permettent d'affirmer que de nombreux acteurs de la recherche en Côte d'Ivoire disposent d'un ORCID, mais n'en connaissent pas l'utilité et ne l'exploitent pas suffisamment.

<p>L'avez-vous créé au cours de l'atelier ORCID du 21, 24 et 25 juillet 2023</p> <p>21 réponses</p>  <table border="1"><thead><tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>Oui</td><td>47,6%</td></tr><tr><td>Non</td><td>52,4%</td></tr></tbody></table>	Réponse	Pourcentage	Oui	47,6%	Non	52,4%	<p>Sur 21 réponses, 11 personnes, soit 52% des participants, disposaient d'un compte ORCID avant l'atelier contre 48% qui l'ont créé au cours de l'atelier</p>			
Réponse	Pourcentage									
Oui	47,6%									
Non	52,4%									
<p>Avez-vous déjà importé vos données ou articles sur votre page ORCID ?</p> <p>22 réponses</p>  <table border="1"><thead><tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>Oui</td><td>36,4%</td></tr><tr><td>Non</td><td>63,6%</td></tr></tbody></table>	Réponse	Pourcentage	Oui	36,4%	Non	63,6%	<p>Sur 22 réponses, 63,6% de réponses attestent que les interfaces ORCID demeurent non enrichies par les chercheurs. Ce qui ne peut pas favoriser la visibilité des chercheurs et leurs résultats à partir de leur compte ORCID.</p>			
Réponse	Pourcentage									
Oui	36,4%									
Non	63,6%									
<p>Avez-vous votre numéro ORCID sous vos articles publiés ?</p> <p>22 réponses</p>  <table border="1"><thead><tr><th>Réponse</th><th>Nombre</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>Oui</td><td>0</td><td>0%</td></tr><tr><td>Non</td><td>22</td><td>100%</td></tr></tbody></table>	Réponse	Nombre	Pourcentage	Oui	0	0%	Non	22	100%	<p>Nous notons l'ignorance de l'utilisation de l'ORCID par les chercheurs pendant la soumission des articles ou des publications avec 100% de réponses négatives.</p>
Réponse	Nombre	Pourcentage								
Oui	0	0%								
Non	22	100%								

<p>Pourriez-vous donner votre avis sur la formation ?</p> <p>22 réponses</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Nombre de réponses</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>nul</td> <td>0</td> <td>0 %</td> </tr> <tr> <td>mauvais</td> <td>0</td> <td>0 %</td> </tr> <tr> <td>moyen</td> <td>0</td> <td>0 %</td> </tr> <tr> <td>bien</td> <td>3</td> <td>13,6 %</td> </tr> <tr> <td>très bien</td> <td>11</td> <td>50 %</td> </tr> <tr> <td>excellent</td> <td>8</td> <td>36,4 %</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Nombre de réponses	Pourcentage	nul	0	0 %	mauvais	0	0 %	moyen	0	0 %	bien	3	13,6 %	très bien	11	50 %	excellent	8	36,4 %	<p>Au niveau des 22 répondants au questionnaire, l'utilité de la formation a été notifiée respectivement avec des taux de réponses de 13,6% pour « Bien », 50% pour « très bien » et 36,4% pour « Excellent ».</p>
Catégorie	Nombre de réponses	Pourcentage																				
nul	0	0 %																				
mauvais	0	0 %																				
moyen	0	0 %																				
bien	3	13,6 %																				
très bien	11	50 %																				
excellent	8	36,4 %																				
<p>Souhaitez vous une assistance ou formation en terme de développement de capacités sur l'ORCID ?</p> <p>22 réponses</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Oui</td> <td>90,9 %</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td>9,1 %</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Pourcentage	Oui	90,9 %	Non	9,1 %	<p>91% des 22 répondants, les points focaux des institutions désirent une assistance ou la continuité du renforcement de capacités dans leurs institutions respectives.</p>															
Réponse	Pourcentage																					
Oui	90,9 %																					
Non	9,1 %																					

Les 22 participants qui ont répondu à l'enquête d'évaluation de l'atelier s'engagent à :

- Sensibiliser les collègues pour créer leur compte ORCID ;
- Participer activement à la sensibilisation pour le déploiement du projet ORCID ;
- Relier leurs publications à leur identifiant ORCID ;
- Informer et former leurs collègues ;
- Promouvoir ORCID et en être un ambassadeur ;
- Participer à la diffusion des données relatives à l'ORCID au sein de leur institution ;
- Assurer la veille informationnelle ;
- S'approprier l'identifiant ORCID et rendre dynamique son compte ;
- Restituer la formation au niveau du service et au niveau institutionnel.

## B. Formulaire de l'Enquête Nationale sur l'identifiant ORCID en Côte d'Ivoire

### Enquête Nationale 2023 sur l'identifiant ORCID en Côte d'Ivoire

\* Indique une question obligatoire

Données relatives aux enquêtés

1. Nom et Prénoms \*

---

2. Adresse e-mail \*

---

3. Numéro de téléphone \*

---

4. Quelle est votre institution d'origine ? \*

---

5. Quelle est votre fonction ? \*

---

Données relatives à vos ORCID

6. Avez-vous un numéro ORCID ? \*

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

7. En quelle année avez-vous créé votre compte ou identifiant ORCID ? \*

---

8. Veuillez communiquer votre numéro ORCID au cas où vous en possédez : \*

---

9. Avez-vous votre numéro ORCID sous vos articles publiés ? \*

---

10. Avez-vous déjà importé vos données ou articles sur votre page ORCID ?

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

11. Quel a été l'avantage d'avoir un numéro ORCID ? \*

*Une seule réponse possible.*

- Visibilité
- Reconnaissance
- Obtention d'un projet
- Invitation pour des travaux de collaboration
- Autre

Données relatives aux formations

Souhaitez-vous une assistance ou formation en terme de développement de capacités sur l'ORCID ?

*\*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

### C. Quelques images



*Image 4 : Prof Fernand KOUAME, Directeur des Affaires Académiques et Pédagogiques de l'UVCI, en compagnie des membres de l'Equipe-Projet ORCID, image prise le 21 juillet 2023*



*Image 5. La Représentante de la Présidente de l'AFEMC-CI, Marraine de la cérémonie d'ouverture de l'atelier, professeur SORO épse OUATTARA Fatou Schérazade, Vice-Présidente de l'AFEMC-CI. Le 24 juillet 2023*